



## 16ème législature

<b>Question N° :</b> <b>17891</b>	<b>De M. Victor Habert-Dassault ( Les Républicains - Oise )</b>	<b>Question écrite</b>
<b>Ministère interrogé</b> > Travail, santé et solidarités		<b>Ministère attributaire</b> > Éducation et jeunesse
<b>Rubrique</b> >enseignement technique et professionnel	<b>Tête d'analyse</b> >Lycées professionnels	<b>Analyse</b> > Lycées professionnels.
Question publiée au JO le : <b>21/05/2024</b> Date de changement d'attribution : <b>11/06/2024</b> Question retirée le : <b>11/06/2024</b> (fin de mandat)		

### Texte de la question

M. Victor Habert-Dassault appelle l'attention de Mme la ministre du travail, de la santé et des solidarités sur les annonces autour des lycées professionnels. Le 20 juin 2023, dans un entretien, Mme la Première ministre avait annoncé l'élargissement de l'aide de 500 euros, auparavant réservée aux apprentis, aux élèves de lycées professionnels. Or aucune information officielle n'existe sur la démarche à effectuer pour solliciter cette aide. Il souhaite savoir si cette mesure va prochainement être mise en place ou si ce n'était qu'un nouvel effet d'annonce qui ne verra jamais le jour.